



Appel à manifestation d'intérêt : Pour Impression sur T – Shirt et Polo.

Advans Congo

Juillet 2024

Appel à manifestation d'intérêt Pour Impression sur T-Shirt et Polo.

Référence : ADV/LOG/20240703/04

Dans le cadre de l'expansion de ses activités, Advans Congo lance le présent appel à manifestation d'intérêt en vue de sélectionner une entreprise pour l'impression de ses T-Shirt et Polo.

A cet effet, elle sollicite les entreprises de biens et services reconnues par le droit congolais intéressées à manifester leur intérêt.

1. Contexte

Dans le cadre du renouvellement des uniformes du réseau, nous avons besoin de travailler avec un prestataire imprimeur qui pourra nous fournir un service de qualité à prix abordable.

2. Présentation de la demande

- + 250 polos (Lacoste) gris 100% Coton ;
- + 250 polos (Lacoste) noirs 100% Coton ;

Pour les polos : 215 - 230 grammage/m²

- + 250 T-shirts verts 100% Coton ;
- + 250 T-shirts Blancs 100% Coton.

Pour les T-shirt : 160 - 230 grammage/m²

Spécificités :

- + Type d'impression polos : Broderie du logo uniquement en front du vêtement ;
- + Type d'impression T-shirts : Flocage technologie DTF en front et en back.

3. Document à soumettre

Le prestataire intéressé par l'appel à manifestation d'intérêt doit nous faire parvenir les éléments ci-après :

- Dossier électronique rédigé en français en mentionnant clairement sur l'objet du mail :
"Appel à manifestation d'intérêt pour l'impression des T-Shirt et Polo, référence ADV/LOG/20240702/004"

- Adresse mail : appel_offre@advanscongo.com
- Date limite : le 12 juillet 2024 à 12h30 de Kinshasa

Le dossier de manifestation d'intérêt doit contenir les éléments suivants :

- Une réponse à la demande adressée à la Direction Générale Advans Congo ;
- Une facture proforma ;
- Une présentation de la structure (Obligatoire) ;
- Réalisations au cours des 3 dernières années (Veuillez énumérer les réalisations similaires réalisées au cours de trois dernières années en joignant des images) (Obligatoire) ;
- Cinq références des clients actuels ou d'anciens clients (dont au moins un client de l'année écoulée) (Obligatoire) ;
- Copie du certificat d'enregistrement de l'entreprise ou licence commerciale en RDC (Obligatoire) ;
- RCCM (Obligatoire) ;
- Identification nationale (Obligatoire) ;
- Documents fiscaux (Obligatoire) ;
- Coordonnées bancaires (Obligatoire) ;
- Preuve de paiement de la TVA (Obligatoire) ;
- Autres documents importants (cas échéant).

Fait à Kinshasa, le 05/07/2024

La Direction Générale